



Rapport annuel d'activités 2020/2021

Jahresbericht 2020/2021



Qui, si je criais, m'entendrais donc...

Rainer Maria Rilke, Elégies à Duino

L'année 2020/2021 a été marquée par la **crise sanitaire mondiale du COVID-19** et par ses conséquences sur les personnes à risque de pauvreté dans le canton de Fribourg. La pandémie a frappé fort les personnes vivant déjà en situation de précarité avant la pandémie. Elles sont estimées à 10% de la population fribourgeoise, soit aujourd'hui plus de 30'000 personnes, selon le Rapport sur la situation sociale et la pauvreté dans le canton de Fribourg, publié en 2016 par la Direction cantonale de la santé publique et des affaires sociales.

Le secrétariat cantonal a été confronté à un important afflux de demandes de soutiens de ceux et celles qui n'arrivaient plus à joindre les deux bouts. Certaines personnes avaient subi des pertes de revenus, notamment des suites de la réduction de l'horaire de travail. D'autres encore, qui vivaient déjà avec de faibles revenus, ne parvenaient plus à trouver d'emploi en raison de la récession économique due à la pandémie.

A ces situations de précarité financière sont venues s'ajouter les nombreuses personnes **tombées entre les mailles du filet** de la protection sociale ; elles se sont adressées à nous, soit pour trouver des solutions, soit pour recevoir des aides financières, soit pour des conseils personnalisés. Nous pensons, entre autres, aux **personnes rentières de l'AVS ou de l'AI** au bénéfice de prestations complémentaires ayant besoin, par exemple, d'une prothèse, d'une couronne ou d'un implant dentaires, lesquels n'étaient pas pris en charge par ces assurances dites sociales.

De plus, durant la pandémie, nous n'avons pas oublié non plus les **enfants et les jeunes** à qui nous avons donné des fournitures scolaires, des vêtements de seconde main, des lits et de la literie dont ils avaient urgemment besoin, notamment suite à un divorce de leurs parents ou à des changements familiaux.

Enfin, nous sommes intervenus par des paiements de traitements orthodontiques, souvent onéreux, à charge notamment des **familles à faible budget** désireuses de donner à leurs enfants les meilleures chances de succès sur le marché de l'emploi.

A relever que la crise du COVID-19 fut également un **révélateur des difficultés des personnes aux prises avec le système de l'aide sociale publique**, à la fois en cas de recours et de non-recours aux prestations d'aide sociale.

Et puis, toutes ces activités nous ont permis de **détecter également les risques d'endettement**, de soulager les budgets des travailleurs pauvres, d'enrayer la spirale de la pauvreté et de redonner de l'espoir aux personnes et aux familles touchées par la précarité financière.

Nous tenons à remercier ici très chaleureusement tous nos **donateurs et donatrices**. Nous pensons ici à la Fondation Madeleine Fietta, aux communes et paroisses fribourgeoises, au Groupe E, aux associations, fondations et à nos fidèles donatrices et donateurs, ainsi qu'à tous ceux et celles nombreux, sans qui nous ne pourrions pas accomplir ni continuer notre mission.

Les membres du Comité du Secours d'hiver du canton de Fribourg



Wer, wenn ich schrie, hörte mich denn (...)

Rainer Marie Rilke, Duineser Elegien

Das Jahr 2020/2021 stand im Zeichen **der globalen Gesundheitskrise COVID-19** und deren Folgen für armutsgefährdete Menschen im Kanton Freiburg. Die Pandemie hat die Menschen hart getroffen, die sich bereits vor der Pandemie in einer prekären Situation befanden. Laut dem 2016 von der kantonalen Gesundheits- und Sozialdirektion veröffentlichten Bericht über die soziale Lage und die Armut im Kanton Freiburg machen sie schätzungsweise 10 % der Freiburger Bevölkerung aus, was heute mehr als 30.000 Personen entspricht.

Das kantonale Sekretariat sah sich mit einem grossen Zustrom von Unterstützungsgesuchen von Personen konfrontiert, die nicht mehr über die Runden kamen. Einige Menschen hatten Einkommensverluste, vor allem aufgrund von Kurzarbeit. Andere, die ohnehin schon über ein geringes Einkommen verfügten, konnten aufgrund des durch die Pandemie verursachten wirtschaftlichen Abschwungs keine Arbeit finden.

Zusätzlich zu diesen finanziell prekären Situationen **fielen viele Menschen durch die Maschen des sozialen Netzes** und wandten sich an uns, um Lösungen zu finden, sei es durch finanzielle Hilfe oder persönliche Beratung. Wir denken dabei u.a. an **AHV- oder IV-Rentner**, welche Ergänzungsleistungen beziehen und die z.B. einen Zahnersatz oder eine Zahnkrone oder ein Zahnimplantat benötigten, welche von diesen sogenannten Sozialversicherungen nicht übernommen wurden.

Darüber hinaus haben wir während der Pandemie die **Kinder und Jugendlichen** nicht vergessen, denen wir Schulmaterial, secondhand Kleidung, Betten und Bettzeug gaben, das sie dringend benötigten, insbesondere nach einer Scheidung ihrer Eltern oder familiären Veränderungen.

Schließlich haben wir Kosten für kieferorthopädische Behandlungen übernommen, die oft sehr teuer sind, insbesondere für **Familien mit geringem Budget**, die ihren Kindern die besten Chancen auf dem Arbeitsmarkt bieten wollen.

Es sei darauf hingewiesen, dass die COVID-19-Krise auch die **Schwierigkeiten der Menschen im Umgang mit dem öffentlichen Sozialsystem offenbart hat**, und zwar sowohl in Bezug auf die Beantragung als auch auf die Nichtbeantragung von Sozialleistungen.

Und all diese Aktivitäten haben es uns auch ermöglicht, **die Risiken der Verschuldung zu erkennen**, die Haushalte der erwerbstätigen Armen zu entlasten, die Armutsspirale zu stoppen und den von finanzieller Unsicherheit betroffenen Personen und Familien Hoffnung zu geben.

Wir möchten uns bei allen **Spenderinnen und Spendern** herzlichst bedanken. Wir denken dabei an die Stiftung Madeleine Fietta, die Freiburger Gemeinden und Pfarreien, die Groupe E, die Vereine, Stiftungen und unsere treuen Spenderinnen und Spender sowie an all die vielen Menschen, ohne die wir unseren Auftrag nicht erfüllen oder weiterführen könnten.

Die Mitglieder des Komitees der Winterhilfe des Kantons Freiburg



 secours d'hiver
Suisse

Car la précarité en Suisse est souvent invisible



Votre don en
bonnes mains.

Image : ©Fabienne Carrara, Ronco sopra Ascona



1. Organisation du Secours d'hiver du canton de Fribourg

Le Secours d'hiver du canton de Fribourg (SHFR ci-après) est une **association à but non lucratif** au sens des articles 60 ss du Code civil.

Le SHFR est financé à 100% par des **dons privés**. Ses buts visent à apporter **aux habitant.e.s du canton de Fribourg en situation de précarité financière** :

- des **soutiens financiers et des aides en nature** ;
- des **informations et des conseils personnalisés** pour trouver des solutions efficaces ;
- et à mettre sur pied des **projets pour lutter contre les effets de la précarité**.

Les aides fournies par le SHFR sont subsidiaires aux obligations légales et aux institutions publiques. Le SHFR aide les personnes et les familles dont les revenus se situent aux limites du seuil de pauvreté, soit du minimum vital légal tel que déterminé par la Loi sur l'aide sociale fribourgeoise (LASoc). Selon cette dernière, les montants forfaitaires mensuels pour l'entretien sont les suivants :

1 personne	986.–	986.–
2 personnes	755.–	1'509.–
3 personnes	611.–	1'834.–
4 personnes	528.–	2'110.–
Par personne supplémentaire	+ 200.-	

Certifié ZEW0 et **affilié statutairement au SECOURS SUISSE D'HIVER** (SSH ci-après), **présidé par le Prof. Dr med. Thierry Carrel**, le SHFR peut compter sur l'aide et le soutien précieux de sa faîtière, dirigée par **Mme Monika Stampfli**.

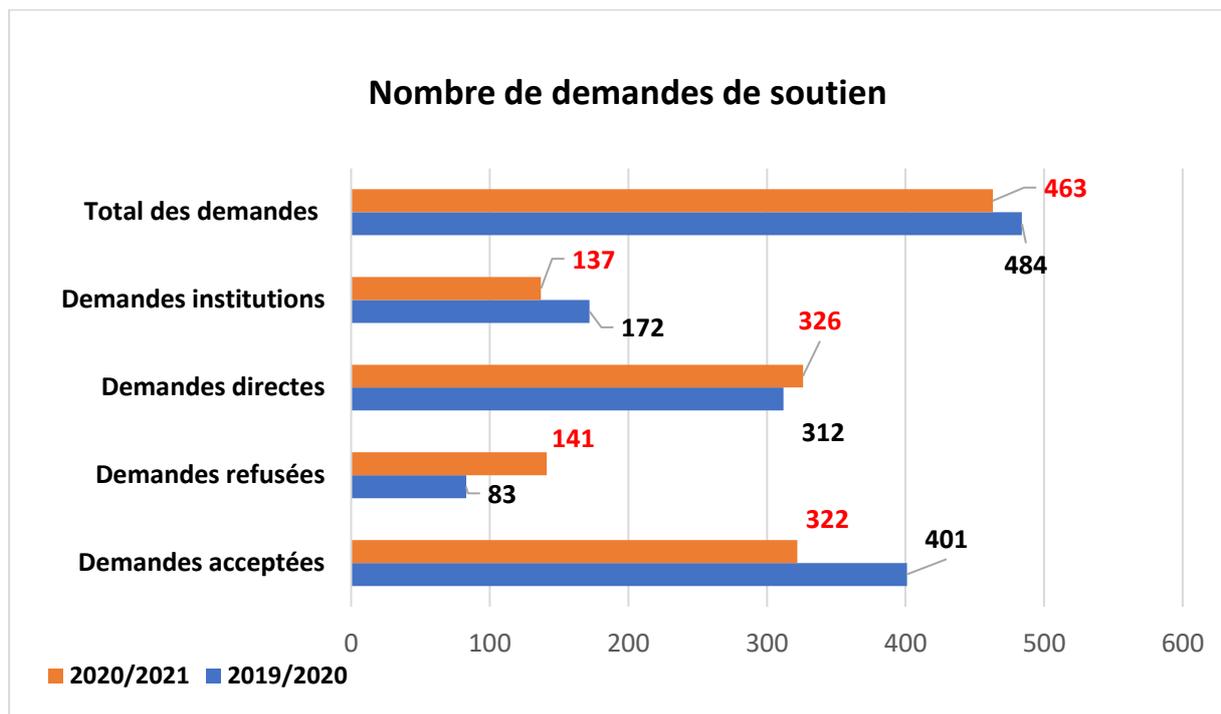
L'attribution des aides financières et en nature du SHFR est assurée par **M. Raphaël Dayer** et la secrétaire cantonale. Ce dernier est membre du Comité du SHFR. Il est au bénéfice d'une formation d'assistant social et travaille depuis de nombreuses années dans le champ de l'aide sociale publique.

La comptabilité de notre organisation est assurée par le **CENTRE D'INTÉGRATION SOCIOPROFESSIONNELLE À FRIBOURG**. Le SHFR remercie très chaleureusement **M. Gerold Schiess**, comptable et responsable de prestations, pour son travail, ses conseils et sa très précieuse collaboration avec la secrétaire cantonale.

La révision comptable est assurée par **FIDUTRUST REVISION SA à Fribourg**, par l'intermédiaire de **M. Michaël Picard**, responsable de la révision.



2. Soutiens financiers et en nature



L'année **2020/2021** a été marquée par un nombre élevé de demandes parvenues au secrétariat cantonal, lequel a dû canaliser le flux des requérants.

Nombre : 463 personnes se sont adressées au SHFR pour recevoir des soutiens financiers ou en nature. Près de **deux demandes de soutiens par jour ouvrable** sont parvenues au secrétariat cantonal.

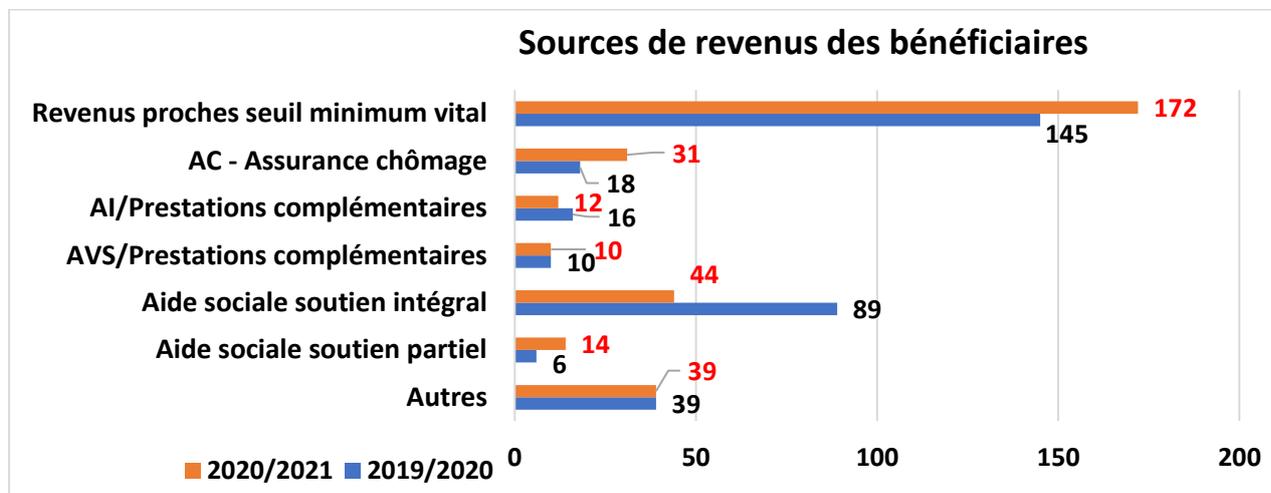
Acceptations : le SHFR a **accepté 322 demandes** de soutiens financiers et en nature, soit près de 70% des demandes reçues.

Refus : le SHFR a refusé **141 demandes**, soit près d'un tiers de toutes les demandes reçues. Le SHFR n'intervient pas à la place des institutions publiques, notamment des services sociaux. A relever que dans le canton de Fribourg les prestations d'aide sociales sont remboursables et que les personnes étrangères, notamment originaires de pays tiers peuvent perdre leur permis de séjour en cas de dettes d'aide sociale.

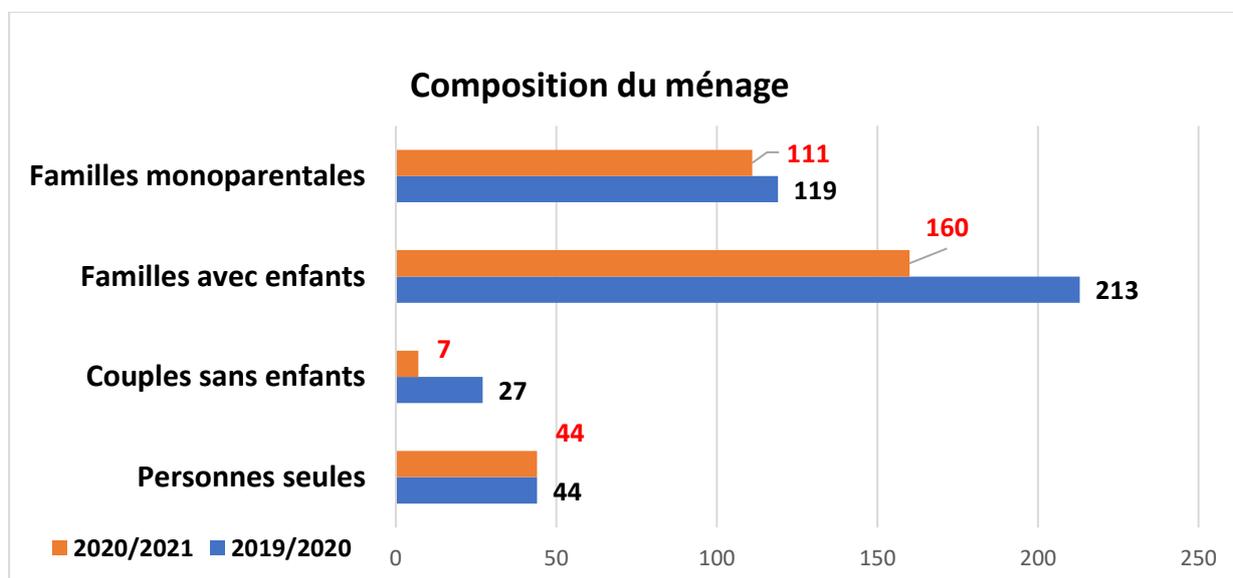
Demandes directes et institutionnelles : Près de 70% des soutiens attribués proviennent de personnes qui avaient pris contact avec le SHFR elles-mêmes, soit par téléphone, par courrier ou par courriel. Les **institutions sociales fribourgeoises**



nous ont adressé quelque **137 demandes d'aides financières ou en nature**. De nombreuses personnes tombent entre les mailles du filet social.



Le SHFR a soutenu en majorité les personnes dont les **revenus** de l'activité professionnelle ne couvraient que faiblement les dépenses ordinaires du ménage. Le SHFR est subsidiaire aux prestations des assurances sociales et de l'aide sociale publique, hormis pour les fournitures scolaires.





Les **familles nombreuses** figurent en tête des bénéficiaires du SHFR, suivies des familles monoparentales. Nos interventions soulagent le budget des parents en aidant directement les **enfants** par les dons de fournitures scolaires, de lits et de matelas neufs, de literie, de vêtements et par le financement d'activités extra-scolaires.

Types d'aides fournies par le SHFR

- **Frais de santé** : Frais de **cotisations** de caisse-maladie et de **participations** et frais de santé dentaire et de traitement orthodontique payés à **112** personnes pour **CHF 133'185.55** auxquels il faut **ajouter CHF 6'863.10** pour des soutiens financiers de de coûts de la santé de personnes directement touchées par les mesures du Covid-19. Ces soutiens offerts permettent l'accès aux soins dentaire et le soulagement des maux de dents de personnes et d'enfants en difficultés financières, étant précisé que les **prothèses dentaires** et les **couronnes dentaires** ne sont pas payées par les prestations complémentaires ni par l'aide sociale.
- **Lits et literie livrés à domicile** : **28** personnes pour un montant total de **CHF 12'442.00** à charge du SHFR. Les personnes en instance séparation ou de divorce ou qui doivent s'en sortir avec un budget très serré n'hésitent pas à faire appel au SHFR pour bénéficier d'un lit et matelas neufs pour elles-mêmes et leurs enfants.
- **Bons d'achats alimentaires** : 68 personnes pour un montant de **CHF 5'750.00**.
- **Fonds Familles en détresse /COVID-19** : le SHFR a offert des bons d'achats de denrées essentielles à 112 personnes pour un montant de **CHF 12'100.00**.
- **Conseils personnalisés** : de nombreuses personnes font appel à la secrétaire cantonale, notamment pour s'orienter dans la jungle du champ de la protection sociale. Les personnes en situation de précarité ont du mal à faire valoir leurs droits aux prestations des assurances sociales ou à celles de l'aide sociale publique, étant donné les difficultés d'accès rencontrées concrètement.



Notre **faîtière sise à Zurich** a soutenu financièrement le SHFR par des **paiements directs pour les aides en nature** ci-après :

- **Colis de vêtements de seconde main** : **159** personnes ont reçu des vêtements de seconde main pour un montant total de **CHF 30'264.00**. Les demandes ont afflué en provenance de familles nombreuses avec des budgets serrés.
- **Fournitures scolaires** : **91** enfants et adolescents ont reçu des sacs d'école avec une bouteille d'eau et une boîte repas pour un montant total de **CHF 7'759.00**.
- **Encouragement d'activités extra-scolaires** : **15** enfants et adolescents ont profité du paiement des frais pour des activités extra-scolaires sportives ou culturelles (cotisations, frais matériels, etc.) pour un montant total de **CHF 7'199.00**
- **Lits et literie livrés à domicile** : **28** personnes ont reçu des lits et de la literie pour un montant total de CHF 12'442.00 à charge du SHFR, y compris une contribution à hauteur de **CHF 4'075.00** du SSH, diminuant ainsi les frais effectifs.

A relever toutefois que tous **les frais administratifs et de personnels liés à l'attribution et à la remise de ces soutiens financiers et en nature** ont été à l'entière charge du SHFR.



3. La pandémie a frappé fort les personnes en situation de précarité financière



La pandémie du Covid-19 fut également un révélateur des situations de précarité vécues par les personnes démunies dans le canton de Fribourg.

De nombreux appels téléphoniques parvenus au SHFR concernaient des personnes avec des revenus insuffisants pour joindre les deux bouts. Il s'agissait, entre autres, de :

- personnes ayant subi des pertes des revenus les plaçant en dessous du minimum vital à cause de la réduction de l'horaire de travail ou de perte d'emploi, mais dont la fortune excédait CHF 4'000.00 et **qui ne remplissaient donc pas les conditions d'accès à des prestations d'aide sociale.**
- personnes migrantes confrontées à de cruels dilemmes, parce qu'elles ne souhaitaient pas recourir au service social, en raison notamment du **risque de perte de leur permis de séjour ou d'établissement.**
- personnes qui nous disaient ne pas vouloir recourir à l'aide sociale, afin de ne pas s'endetter au vu de leur situation de précarité financière, étant donné que les **prestations d'aide sociale constituent une dette** dans le canton de Fribourg.

Nous avons tenté de répondre au mieux aux nombreuses questions et interrogations au sujet de l'aide sociale. Ce travail a permis également de **détecter les personnes à risque de pauvreté** et de les orienter, notamment vers des services de désendettement.



4. Remerciements à nos donatrices et donateurs

Sans la solidarité de nos donatrices et donateurs, le Secours d'hiver ne pourrait pas continuer sa mission. Qu'ils en soient vivement remerciés !

Banque Raiffeisen Est à Guin. Merci pour la solidarité avec les personnes défavorisées.

Communes fribourgeoises. Grand merci pour leurs indispensables soutiens financiers.

Fidèles donatrices et donateurs du SHFR. Merci de pouvoir compter sur vous.

Fidustrust Revision SA à Fribourg. Ensemble, nous sommes plus forts.

Fondation Madeleine Fietta à Fribourg

Nous tenons à remercier tout particulièrement les membres du Conseil de Fondation Madeleine FIETTA pour l'octroi d'un don très généreux en faveur des enfants dans le besoin dans le canton de Fribourg.

Grand.e.s donatrices et donateurs du SHFR

Un tout grand merci à toutes ces personnes qui nous ont versé des montants élevés pour soutenir le SHFR. Sans elles, nous serions en sérieuses difficultés financières.

Groupe E SA à Fribourg. Merci pour les PC portables offerts aux jeunes défavorisés.

Paroisses catholiques et protestantes du canton de Fribourg. Grand merci pour la solidarité témoignée.

Secours suisse d'hiver à Zurich

Sans ce dernier, le Secours d'hiver aurait connu de grosses difficultés de fonctionnement pour atteindre ses buts statutaires.

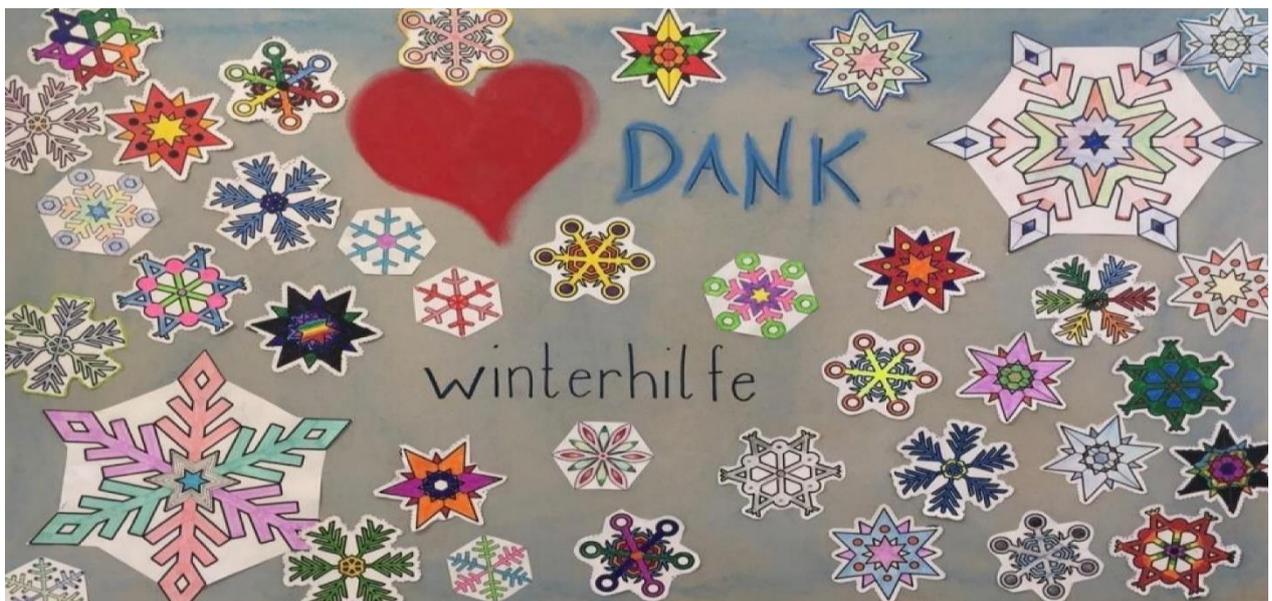
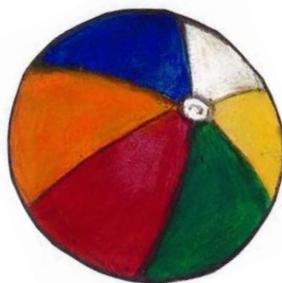
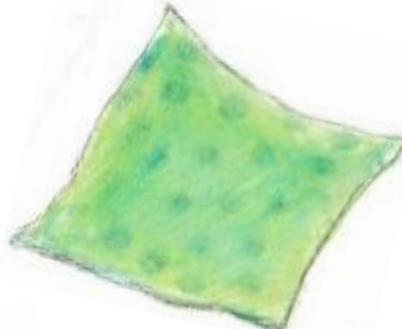


Photo : ©Secours suisse d'hiver



5. Types de soutiens financiers et en nature du SHFR

- ❄ **Conseils personnalisés, notamment pour faire valoir les droits aux prestations des assurances sociales et de l'aide sociale publique**
- ❄ **Informations sur les possibilités d'obtenir d'autres aides sociales et financières**
- ❄ **Dépannage financier**
- ❄ **Contributions financières** (p.ex. paiements de frais de santé, frais dentaires, frais de formation, frais de transport, factures inopinées. etc.)
- ❄ **Dons de vêtements de seconde main**
- ❄ **Dons de fournitures scolaires**
- ❄ **Dons de lits et de literie** (matelas, duvets)
- ❄ **Financement d'activités extrascolaires pour les enfants et les adolescents**





Finanzielle Unterstützung und Sachleistungen WHFR

- ❄️ **Persönliche Beratung, insbesondere betreffend Ansprüche auf Sozialversicherungen und öffentliche Sozialhilfe**
- ❄️ **Information über die Möglichkeiten, andere soziale und finanzielle Unterstützungen zu erhalten**
- ❄️ **Punktuelle Finanzhilfe**
- ❄️ **Finanzielle Beiträge** (z.B. Zahlungen von Gesundheitskosten, Zahnarztkosten, Ausbildungskosten, Transportkosten, unvorhersehbare Kosten etc.)
- ❄️ **Kleider**
- ❄️ **Schulmaterial**
- ❄️ **Betten und Bettwäsche** (Matratzen, Bettdecken)
- ❄️ **Finanzierung von ausserschulischen Aktivitäten für Kinder und Jugendliche**





6. Normes ZEWO

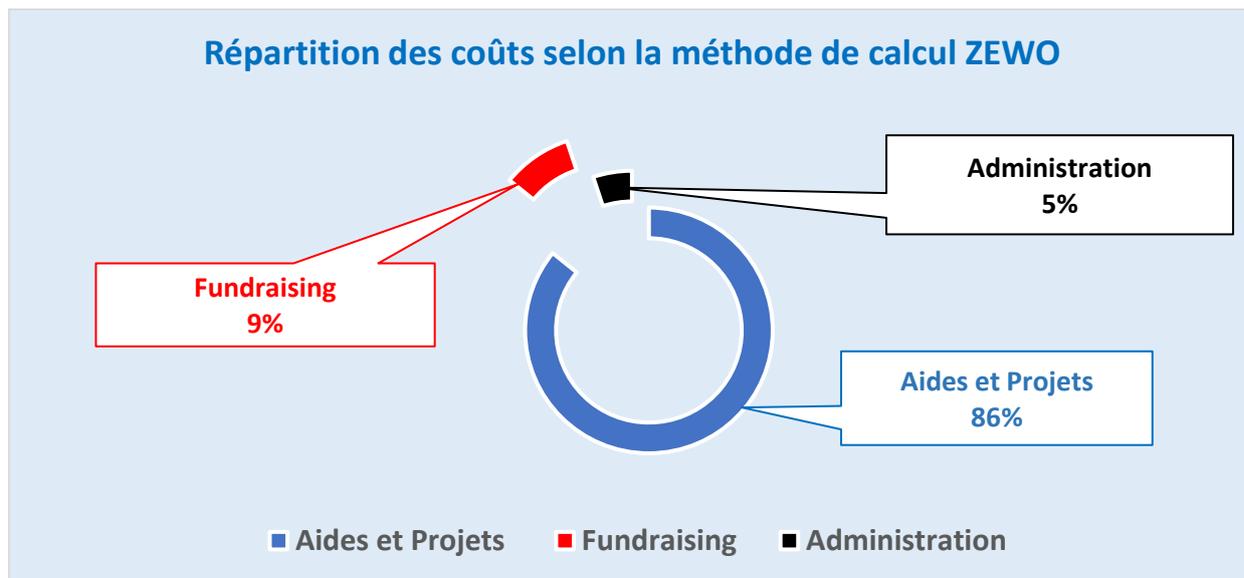
Aides et Projets

Minimum 65% = 65 ct pour un don de 1 franc

Administration et Fundraising

Maximum 35% = 35 ct pur un don de 1 franc

Le SHFR répond parfaitement aux standards fixés par ZEWO pour la répartition des coûts de notre organisation d'entraide en faveur des personnes démunies dans le canton de Fribourg.



Label de ZEWO

Le Secours suisse d'hiver et le Secours d'hiver du canton de Fribourg sont titulaires du label de qualité ZEWO.

Cette certification atteste que votre don arrive au bon endroit et qu'il est utilisé de manière fiable.

Don de 1 franc au SHFR

86 centimes pour Aides et Projets

9 centimes pour le Fundraising

5 centimes pour l'Administration



Votre don en bonnes mains.



BILAN

Actif	30.06.2021	30.06.2020
Compte postal	148 265.00	108 225.24
Banque cantonale de Fribourg	26 255.40	26 249.70
Liquidités	174 520.40	134 474.94
Créances sur le comité central	0.00	0.00
Créances sur tiers	0.00	30.00
Créances sur livraisons et prestations	0.00	30.00
Impôts anticipés	0.00	0.00
Autres créances à court terme	0.00	0.00
Bons d'achats	1 650.00	3 100.00
Bons d'achats <i>Familles en détresse</i>	700.00	7 800.00
Bons d'achats <i>P. Seules et Couples sans enfants</i>	3 100.00	5 400.00
Stocks	5 450.00	16 300.00
Compte de régularisation actifs	0.00	5 000.00
Compte de régularisation actifs	0.00	5 000.00
Actif circulant	179 970.40	155 804.94
ACTIF	179 970.40	155 804.94
Passif	30.06.2021	30.06.2020
Engagements envers des tiers	3 246.75	7 809.80
Engagements envers le comité central	0.00	0.00
Dettes résultant de livraisons et prestations	3 246.75	7 809.80
Engagements AVS, AC, AF	984.48	677.35
Engagements LPP/caisse de pension	31.80	31.80
Engagements ass. accident / IJM	-327.08	-363.27
Autres dettes à court terme	689.20	345.88
Comptes de régularisation passifs	6 486.10	13 235.23
Provision salaire	50 000.00	29 000.00
Provision soutien financier	20 153.00	10 824.30
Comptes de régularisation passifs	76 639.10	53 059.53
Engagements à court terme	80 575.05	61 215.21
Réserve paiement spécial 2015-2016	12 243.65	12 243.65
Réserve pour augmentation des aides	8 000.00	8 000.00
Capital des fonds	20 243.65	20 243.65
Capital de base	74 346.08	73 635.78
Résultat annuel	5 276.11	710.30
Compte d'attente	0.00	0.00
Capital libre	5 276.11	710.30
Capital de l'organisation	79 622.19	74 346.08
PASSIF	180 440.89	155 804.94



COMPTE D'EXPLOITATION

Recettes	2020-2021	2019-2020
Contributions de particuliers	0.00	0.00
Legs affectés	0.00	0.00
Donations reçues	0.00	0.00
Contribution de compensation de l'org. centrale	0.00	34 000.00
Financements complémentaires par l'org. centrale	5 170.00	5 800.00
Soutien à projets par l'organisation centrale	0.00	0.00
Aide immédiate OC dommages événem. naturels	0.00	0.00
Soutien à projets par l'org. centrale (Coûts de la santé)	123 943.60	130 251.55
Vêtements	0.00	25 461.00
Fournitures scolaires	0.00	6 865.00
Activités extrascolaires	0.00	5 251.00
Aide immédiate OC COVID-19 <i>Chaîne du Bonheur</i>	4 958.65	22 416.45
Aide immédiate OC COVID-19 <i>Familles en détresse</i>	18 296.30	30 000.00
Aide immédiate OC COVID-19 <i>P. Seules et Couples sans enfants</i>	0.00	5 000.00
Contributions affectées de l'organisation centrale	152 368.55	265 045.00
Dons affectés	152 368.55	265 045.00
Vente d'étoiles	0.00	0.00
Collectes par listes	0.00	0.00
Appels à dons non adressés	0.00	0.00
Appels à dons adressés	63 415.80	45 867.25
Collecte de vêtements usagés	0.00	0.00
Dons libres de collectes	63 415.80	45 867.25
Dons généraux	42 542.90	39 218.95
Legs	0.00	0.00
Cotisations de membre de l'Association	690.00	840.00
Dons libres	43 232.90	40 058.95
Contribution de la collecte de l'organisation centrale	53 505.00	20 902.00
Dons libres de l'organisation cantonale	53 505.00	20 902.00
Donations reçues	160 153.70	106 828.20
Subventions des pouvoirs publics	0.00	0.00
Contributions du secteur public	0.00	0.00
Contributions du secteur public	0.00	0.00
Produit de la vente de Birnel (net)	0.00	0.00
Produit de la vente d'autres articles	0.00	20.00
Imputation de prestations	0.00	0.00
Produits des livraisons et prestations	0.00	20.00
Autres produits	0.00	0.00
Contributions à des actions	4 300.00	4 250.00
Autres produits	4 300.00	4 250.00
Produits des livraisons et prestations	4 300.00	4 270.00
PRODUIT D'EXPLOITATION	316 822.25	376 143.20



Charges	2020-2021	2019-2020
Soutien financier	8 173.45	14 182.05
Financements complémentaires	3 544.30	2 800.00
Coût de la santé	133 185.55	141 759.70
Chaîne du Bonheur	2 406.35	22 416.45
Vêtements	0.00	25 461.00
Fournitures scolaires	0.00	6 865.00
Activités extrascolaires	0.00	5 251.00
Soutien financier (COVID-19 familles)	6 863.10	0.00
Bons d'achats	5 750.00	3 800.00
Bons d'achats <i>Familles en détresse</i>	12 100.00	22 200.00
Bons d'achats <i>P. Seules et Couples sans enfants</i>	2 300.00	4 600.00
Prestations en nature cas individuels	7 969.55	7 856.00
Contributions à d'autres organisations	0.00	0.00
Propres projets	0.00	0.00
Coûts de personnel rel. à des projets	81 361.55	76 077.87
Coûts de loyer rel. à des projets	3 769.25	3 729.20
Charges de projets	267 423.10	336 998.27
Rapport annuel	500.00	300.00
Imprimés (matériel publicitaire)	5 985.50	4 571.65
Gestion des adresses	1 650.85	1 177.80
Frais postaux collectes	1 090.00	0.00
Achat étoiles	1 419.50	0.00
Frais d'emballage	892.85	378.95
Traductions	199.85	0.00
Site Internet	0.00	0.00
Autres frais de collecte	0.00	4 843.03
Frais marchandises	0.00	0.00
Relations publiques (communication)	368.75	422.85
Répartition des coûts du personnel	15 000.00	12 000.00
Répartition des coûts de loyer	1 200.00	1 200.00
Charges de collecte et pub. générales	28 307.30	24 894.28
Salaires	62 467.86	56 075.40
Indemnisation organe dirigeant	0.00	0.00
Autres indemnisations	0.00	0.00
AVS/AC/AI	5 755.56	5 124.62
LPP / Caisse de pension	5 303.85	5 206.30
Assurance accident et maladie	1 514.61	1 290.30
Autres coûts du personnel	319.67	381.25
Provision sur salaire	50 000.00	29 000.00
Dissolution de la Provision sur salaires	-29 000.00	-9 000.00
Répartition des coûts du personnel	-96 361.55	-88 077.87
Coûts de personnel	0.00	0.00
Loyer	6 169.25	6 129.20
Répartition des coûts de loyer	-4 969.25	-4 929.20
Charges de biens et services	1 200.00	1 200.00
Matériel de bureau en général	488.80	601.45
Téléphone, fax, Internet	588.00	524.75
Frais postaux en général	571.00	750.00
Assemblée générale	100.00	260.55
Informatique	1 522.80	669.40
Honoraires gestion comptabilité	2 035.55	2 035.55
Honoraires révision comptable	2 950.10	1 400.10
Autres frais	342.49	519.40
Coûts généraux de bureau	8 598.74	6 761.20
Frais des collaborateurs	1 104.30	1 295.15
Frais de l'organe dirigeant	250.00	309.00
Frais voyage et représentation	1 354.30	1 604.15
Contrib. 4,5% due à l'org. centrale	2 853.70	2 064.00
Contrib. à l'org. centrale population résidente	0.00	0.00
Contrib. à l'org. centrale collecte centrale	1 809.00	1 591.00
Honoraires, taxes	4 662.70	3 655.00
Charges administratives	15 815.74	13 220.35
CHARGES D'EXPLOITATION	311 546.14	375 112.90
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 276.11	1 030.30



COMPTE D'EXPLOITATION

Charges	2020-2021	2019-2020
Produit d'intérêts	-6.55	-10.95
Charges d'intérêts	0.00	0.00
Frais postaux et bancaires	477.04	330.95
Résultat financier	470.49	320.00
Résultat avant variation du capital des fonds	4 805.62	710.30
Utilisation de fonds	0.00	0.00
Attribution aux fonds	0.00	0.00
Variation du capital des fonds	0.00	0.00
Résultat avant alloc. au capital de l'organisation	4 805.62	710.30
Utilisation du capital lié	0.00	0.00
Allocation au capital lié	0.00	0.00
Utilisation du capital libre	0.00	0.00
Allocation au capital libre	4 800.00	0.00
Allocations/Utilisations	4 800.00	0.00
Résultat annuel	5.62	710.30





Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint
au comité de l'Association
« Secours d'hiver / Canton de Fribourg »

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe) de l'Association « Secours d'hiver / Canton de Fribourg » pour l'exercice arrêté au 30 juin 2021. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC et aux exigences légales, incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôles analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système du contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi.

Michaël Picard
expert réviseur agréé
(responsable de la révision)

FIDU TRUST
REVISION SA

Gilles Python
expert réviseur agréé

Fribourg, le 1er octobre 2021
MIP/GIP/174

Annexes : comptes annuels



M. Prosper HOANG DINH THINH, Président

Avenue Jean-Marie Musy 16
1700 Fribourg

M. Raphaël DAYER, membre du Comité

Service social de la Gruyère
Rue de la Lécheretta 24
1630 Bulle

Mme Madeleine MERKLE, membre du Comité

Rte du Fort-St-Jacques 141
1752 Villars-sur-Glâne

M. Heinrich PERLER, membre du Comité

Dorfstrasse 3
3184 Wünnewil FR

Mme Brigitte SEYDOUX, membre du Comité

Rue de la Bioleyre 3
1681 Billens

Mme Pascale HALDIMANN, participation au Comité avec voix consultative

Secrétaire cantonale
Rte des Daillettes 1
1700 Fribourg

Secours d'hiver du canton de Fribourg

Winterhilfe Kanton Freiburg

Rte des Daillettes 1

1700 Fribourg

Tel. 078 730 59 18

fribourg@secours-d-hiver.ch

fribourg@winterhilfe.ch

<https://fr.secours-d-hiver.ch>

<https://fr.winterhilfe.ch>

IBAN CH93 0900 0000 1700 0329 1

CP 17-329-1

Impressum :

Rédaction : Pascale Haldimann

Traductions : Madeleine Merkle pp. 3 ;13

Photos : ©SSH p. 4;11;18; ©SHFR, Pascale Haldimann p. 9

Illustration : ©Elisabeth Müller pp. 1;10;12;13

